

MAIRIE DE SAINT JEAN DE VIGNES
PROCES VERBAL DE LA REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL
DU 3 MARS 2023

Etaient présents :

Denis BARROT

Philippe BOUTEILLE

Alexandra CHEVALIER

Eric DUTRIEVOZ

Pierre LUCIANI

Edward MORGAN

Guy FRACHE

Eric MARCEL

Mélanie PEREZ

Membres en exercice : 10

Membres présents : 9

Membres excusés : Camille ROBESSON

Convocation : du 28 février 2023

Secrétaire de séance : Eric DUTRIEVOZ

Le conseil municipal s'est réuni en séance publique le vendredi 3 mars 2023 à 19h30 en mairie sous la présidence du maire Monsieur Philippe Bouteille.

Après lecture et approbation du compte rendu de la séance précédente, les points inscrits à l'ordre du jour sont successivement examinés.

FINANCES

Compte administratif et compte de gestion :

L'adjointe aux finances présente le détail des écritures comptables réalisées au cours de l'année 2022 :

La section de fonctionnement ressort à :

- Dépenses : 334 202.13 €
- Recettes : 413 643.6 €

La section d'investissement ressort à :

- Dépenses : 79 757.40 €
- Recettes : 92 962.26 €

Le résultat de l'exercice 2022 est de 92 646.33 €.

Le bilan de l'exercice 2022 fait apparaître un bénéfice global de 388 299.76 €.

→ Après avoir entendu les détails financiers, Monsieur le Maire quitte la séance. Le compte administratif et le compte de gestion 2022 sont soumis à l'approbation du Conseil Municipal qui les adopte à l'unanimité.

Subvention 2022 « amendes de police » du Département :

Une subvention de 2561€ a été accordée par le Département du Rhône via l'enveloppe « amendes de police » au bénéfice de la Mairie de Saint-Jean-des-Vignes. Cette subvention a été intégrée au budget 2022. Elle vise le soutien au financement de la sécurisation du portail de la garderie et différents travaux de traçage de route (dont écluses et passages piéton).

→ Le Conseil Municipal accepte la subvention du Département et s'engage expressément à réaliser lesdits travaux.

COMMISSION « AMENAGEMENT TOURISTIQUE ET CADRE DE VIE DU VILLAGE DE SAINT-JEAN-DES-VIGNES »

Cette commission, qui regroupe 6 conseillers municipaux, a pour objectif d'accompagner la restructuration du musée des Pierres Folles en pensant un ensemble de projets d'aménagements touristiques et de valorisation du cadre de vie communal.

Les différents projets envisagés, dont certains pourront être pensés et financés avec la Communauté de Communes Beaujolais Pierres Dorées, sont :

- la remise en état de sentiers communaux : à ce sujet, le conseiller municipal en charge du dossier fait part des avancées réalisées depuis le dernier conseil municipal.
 - o Chemin de Garenne : une entreprise de débroussaillage a opéré aux premiers travaux de remise en état du chemin. Des devis sont en cours pour aplanir l'arrivée du chemin et installer des panneaux indicatifs aux entrées de ce derniers. Afin d'empêcher la circulation aux engins à moteur, le Conseil Municipal a suggéré l'ajout de chicanes aux entrées du chemin. Avant d'être prises compte, ces propositions doivent être présentées et votées au budget 2023. Ce chemin devra être entretenu 1 ou 2 fois par an par les agents techniques communaux.
 - o Chemin de Torge : un relevé topographique et un bornage contradictoire vont être réalisés en mars 2023. La remise en état de ce chemin nécessite des travaux qui restent à l'étude.
- la mise en place d'une aire de jeux pour enfants pourrait être installée le long du chemin du Pinay,
- la mise en place de WC publics en centre-bourg (éventuellement en proximité du caveau),
- la mise en place d'un parcours santé et/ou terrain de cross pensé par la enfants du Conseil Municipal des Enfants,
- l'installation d'une table d'orientation qui pourrait être implantée à la sortie du chemin de Torge.

La commission doit également prendre en compte les aménagements qui découlent de ces projets et anticiper les frais de fonctionnement afférents.

Deux conseillers municipaux acceptent de piloter la commission, à savoir : Eric Dutrievoz et Guy Frache.

INVESTISSEMENTS ET TRAVAUX PREVUS POUR 2023

L'adjointe aux finances présente le tableau récapitulatif de l'ensemble des projets évoqués pour les années à venir et travaillés par les uns et les autres. Certains projets sont d'ores et déjà pressentis pour 2023, et leur prise en compte sera statuée lors du vote du budget.

Ce temps de travail est également l'occasion de préciser certains projets et en particulier :

- projet de rénovation de l'éclairage public : une réunion de travail est prévue par le premier adjoint avec le Syder le 20 mars prochain. Cette réunion permettra, entre autres, de préciser les frais de fonctionnement de cette opération,
- projet de taille des haies : des ajustements sont opérés sur les devis présenté par le conseiller municipal concerné,
- projet d'entretien des bassins de rétention : ces travaux vont être gérés par le Syndicat Intercommunal Beaujolais Azergues,

- projet de reprofilage des fossés : une première intervention devrait avoir lieu sur le haut de la route des Pierres Dorées où le fossé a été altéré.

PROJETS DU CONSEIL MUNICIPAL DES ENFANTS

Les deux conseillers municipaux en charge du Conseil Municipal des Enfants (CME) présentent différents projets qu'ils souhaitent soumettre aux enfants :

- un appel du 18 juin pour l'environnement, basé sur la projection d'un film d'animation et des échanges sous forme de questions/réponses,
- un temps de sensibilisation sur le handicap qui pourrait prendre la même forme (film et débat),
- un événement qui pousse au développement de la mobilité douce et pourrait être pensé avec les amis de l'école,
- une exposition en lien avec les enseignantes et/ou le service périscolaire qui invite les enfants à réaliser des œuvres sur un thème donné.

QUESTIONS DIVERSES

- Commission élections : trois modifications sont apportées sur la liste des représentants de la commission de contrôle des listes électorales de Saint-Jean-des-Vignes, à savoir :
 - Denis Barrot remplace Philippe Bouteille à la fonction de conseiller municipal titulaire,
 - Eric Marcel remplace Eric Dutrievoz à la fonction de conseiller municipal suppléant,
 - Christien Riondelet remplace Alain Boyer à la fonction de déléguée du tribunal judiciaire suppléante.
- Après-midi récréative de l'association gérontologique : une invitation va être déposée dans les boîtes aux lettres au bénéfice des habitants de plus de 75 ans. Cet événement aura lieu le vendredi 26 mai à Anse. Au programme : un spectacle circassien « hahaha » choisi par Séqu'Anse culturelle de la Ville d'Anse.

SEANCE LEVEE A 22H40.

**PROCHAIN CONSEIL MUNICIPAL :
LE VENDREDI 31 MARS 2023 A 19H30**